

ÉLECTIONS 2022

CAP-11



CAP des contrôleurs

Votez pour un syndicat humaniste et soucieux de la reconnaissance de l'implication des contrôleurs



Les candidats de la CFE-CGC à la CAP des contrôleurs de l'Insee sont issus de 5 établissements régionaux différents et de la DG pour mieux vous écouter et défendre vos droits.

Ce que nous avons fait

La CFE-CGC n'a pas été représentée en CAP des contrôleurs sur la dernière mandature. Elle a néanmoins été très présente pour les contrôleurs en amont et en aval de celle-ci :

- Pour les orienter, en nommant notamment des référents nationaux joignables par téléphone.
- Pour les accompagner dans leurs litiges individuels avec l'administration, dans des commissions de réforme par exemple, par délégation.
- Pour les conseiller dans leurs démarches et recours, dans des contestations de compte-rendu d'entretien professionnel par exemple.
- Pour définir de manière la plus transparente possible les critères des LDG des promotions. Nous avons obtenu la limitation du critère de promotion « Mobilités géographiques » pour le passage de B en A.

Ce que nous ferons

Les CAP ont perdu depuis 2020 leurs prérogatives sur les mobilités et les promotions. Elles se prononcent à présent seulement sur les recours formulés par les agents sur de nombreux autres sujets, par exemple :

- entretien professionnel
 - refus de télétravail
 - refus de formation
 - refus de disponibilité
- Bien sûr, pour nous, un représentant en CAP se doit de participer en présentiel aux réunions, et nous nous y engageons en cas d'élection.
 - Mais nous considérons que ce rôle va plus loin et nous continuerons à agir en amont et aval pour orienter les contrôleurs, les accompagner et les conseiller.
 - Nous veillerons à ce que les évolutions statutaires ne soient plus un frein à la carrière comme cela a été le cas avec celles de 2017 et de 2022.
 - Nous demandons un accroissement des promus en A par le biais de la RAEP.



DÉFENDRE LES AGENTS

La CFE-CGC est un syndicat qui se préoccupe des problématiques des contrôleurs. Nous avons contribué à identifier et à sensibiliser la Direction de l'Insee sur le déclassement des céfiliens de la promotion 2021-2022. Nous avons alerté et souligné la malfaçon du nouveau décret de 2022 qui en révisant très marginalement les grilles, freine surtout les carrières des contrôleurs alors qu'il est mis en avant comme une avancée ! Nous nous sommes indignés du simulacre de dialogue social autour du projet déjà entériné de réforme du concours de B.

La CFE-CGC animera une réflexion nationale pour améliorer les carrières des B en prenant en compte les critères de promotion, la définition des métiers, la valorisation des compétences, les débouchés vers la catégorie A et le Rifseep.

Agissons ensemble pour défendre notre avenir



Des valeurs qui donnent du sens à notre engagement

- **Justice** : par une étude approfondie des textes de loi, nous agissons pour que les décisions de l'administration soient conformes à la réglementation. Nous veillons à ce que les agents ne soient pas lésés dans leurs droits.
- **Écoute et médiation** : nous portons une grande attention à l'écoute de chacun. Nous agissons avec la préoccupation de concilier l'intérêt des agents et de l'Institut.
- **Transparence** : nous veillons à l'information de tous les agents qu'ils soient en poste à la DG, en région ou hors de l'Insee (90 contrôleurs en 2022)